

# Année internationale du tourisme durable et résilient 2027

FEUILLE DE ROUTE – V.8

21 mai 2026



ONU Tourisme



© Rinus Baak / Dreamstime.com

**« L'Année internationale du tourisme durable et résilient 2027 aidera les États membres à faire du tourisme un secteur véritablement transformateur dans l'agenda mondial. »**

-- Shaikha Al Nuwais  
Secrétaire générale de l'Organisation mondiale du tourisme  
Lors de la 22e réunion du Comité sur le tourisme et la durabilité  
Madrid, janvier 2026



**« En tant que responsables du tourisme, nous soulignons sans cesse le potentiel de transformation de ce secteur et son rôle essentiel dans les programmes de développement nationaux et mondiaux, notamment en matière d'action pour le climat et de réflexions au-delà de 2030. L'Année internationale offre une occasion unique de traduire cette vision commune en actions plus concrètes et mieux coordonnées. »**

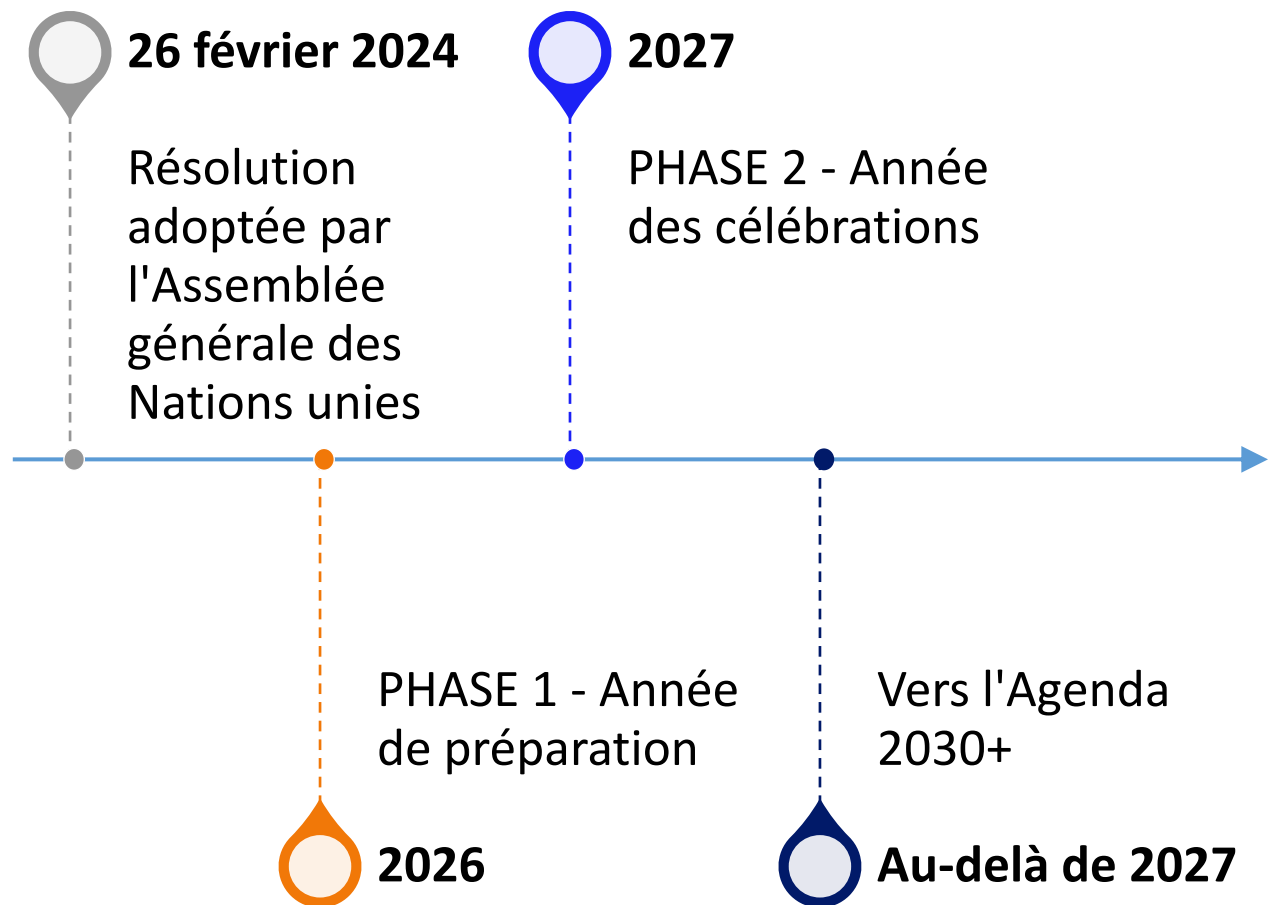
-- William Rodríguez López, Ministre du Tourisme du Costa Rica  
Président du Comité sur le tourisme et la durabilité  
Lors de la 22e Réunion du Comité sur le tourisme et la durabilité  
Madrid, janvier 2026



# Contexte

- L'Année internationale du tourisme durable et résilient 2027 a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en février 2024.
- L'Assemblée générale a chargé l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) de faciliter l'organisation et la mise en œuvre de l'Année internationale, conformément aux règles des Nations Unies régissant les Années internationales.
- L'Année internationale s'appuie sur les années précédentes désignées par l'ONU, notamment l'Année internationale du tourisme durable pour le développement 2017, tout en répondant aux nouveaux défis mondiaux et à l'évolution des priorités politiques.

# Calendrier



# Objectifs

- **Aider** les États membres à traduire les principes de durabilité et de résilience en mesures concrètes
- **Sensibiliser** l'opinion publique mondiale au rôle du tourisme en tant que moteur d'un développement durable, inclusif et résilient
- **Faire progresser** le dialogue mondial sur le rôle du tourisme au-delà de 2030, en s'appuyant sur des données factuelles et les priorités des États membres
- **Renforcer** les compétences, les connaissances et les capacités institutionnelles dans l'ensemble du secteur du tourisme
- **Obtenir** des résultats mesurables en renforçant la gouvernance, les normes et la coordination nationale

# Domaines thématiques suggérés

- Croissance **économique** inclusive, durable et résiliente et création de valeur locale
- Inclusion **sociale**, travail décent, réduction de la pauvreté et résilience communautaire
- Protection de **l'environnement**, conservation de la biodiversité, utilisation rationnelle des ressources et action climatique
- Valeurs **culturelles**, diversité, patrimoine vivant et identité de la destination
- Compréhension **mutuelle**, paix, sécurité et préparation aux crises



# PHASE 1 – 2026 : Année de préparation

**Bilan hebdomadaire des progrès avec le président du CTD\* afin de garantir une approche cohérente**

## ☐janvier 22e réunion du CTD (Espagne)

- Présentation des objectifs généraux et du calendrier
- Proposition visant à ce que le CTD constitue le noyau du Comité de pilotage

## ☐avril 23e réunion du CTD (Zimbabwe)

- Révision de l'état d'avancement de la feuille de route
- Examen de tous les documents d'orientation

## ☐mars-mai Réunions de la Commission régionale + Réunions de consultation en ligne

- Présentation du cadre de l'AITDR\*\*
- Encourager l'avancement des préparatifs nationaux
- Encourager la mise en place de comités nationaux

## ☐juin Conseil exécutif (Espagne)

- Approbation du cadre général de l'AITDR
- 1re réunion du Comité de pilotage

\*CTD :  
Comité du  
tourisme et de  
la durabilité,  
organe  
subsidaire du  
Conseil  
exécutif de  
l'Organisation  
mondiale du  
tourisme

\*\*AITDR:Année  
internationale  
du tourisme  
durable et  
résilient

# PHASE 2 – 2027, année des célébrations

## ❑Système des Nations Unies/OI\* Engagement

- Engagement de haut niveau à travers le système des Nations Unies et les principaux processus politiques internationaux, positionnant le tourisme comme moteur d'un développement durable et résilient

## ❑Participation des États membres

- Activités régionales et nationales coordonnées dans un cadre commun aligné sur les objectifs de l'Année internationale

## ❑Initiatives phares de l'OMT

- Conçues et mises en œuvre autour de **trois piliers centraux** : événements phares, ~~base~~ répertoire de connaissances et renforcement des capacités

## ❑Engagement du public

- Large mobilisation des autorités publiqueses, du secteur privé, de la société civile, du monde académique et des communautés locales

\*OI :  
Organisation(s)  
internationale(s)

# Principaux éléments du cadre

I. Mandat du Comité de pilotage

II. Domaines thématiques et argumentaire

III. Événements phares

IV. Comités nationaux: rôle, fonctions et modalités de travail

V. Renforcement des capacités : finalité et critères

VI. Répertoire de connaissances : études et rapports phares

VII. Lignes directrices pour les partenariats et le soutien



# Financement et compte de projet de l'Année internationale

- La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant l'Année internationale précise que les coûts des activités découlant de sa mise en œuvre doivent être couverts par des contributions volontaires.
- Le Conseil exécutif doit approuver la création du compte de projet de l'Année internationale en tant que mécanisme dédié par lequel les contributions volontaires peuvent être reçues et gérées à l'appui de l'Année internationale

# 1. Comité de pilotage



# Comité de pilotage – Fonctions

Le Comité de pilotage fonctionne comme une plateforme de consultation et de coordination, à la fois durant la phase de préparation et durant la célébration de l'Année internationale. Il doit permettre de garantir la continuité du dialogue et la cohérence entre les initiatives nationales, régionales et mondiales.



# Comité de pilotage – Fonctions

- **Assurer la direction générale** pour ce qui est de l'orientation et des priorités de l'Année internationale ;
- **Examiner et approuver les paramètres fondamentaux du cadre d'exécution** préparé par le secrétariat ;
- **Mettre aux points les modalités d'identification, de suivi et d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités** et promouvoir leur mise en œuvre de manière cohérente et comparable ;
- **Guider les choix de priorités en ce qui concerne les initiatives majeures**, notamment en cas de propositions concurrentes d'événements, d'activités ou d'autres composantes de l'exécution ;
- **Donner des indications pour l'organisation des grands forums**, notamment sur l'ordre du jour, le format, la participation et la présentation des besoins identifiés en matière de renforcement des capacités et les possibilités à saisir ;

# Comité de pilotage – Fonctions

- **Assurer la supervision stratégique du fonds de l'Année internationale**, dont l'approbation de l'affectation des ressources, conformément aux règles financières applicables ;
- **Appuyer un processus de consultation structuré**, impulsé par les États membres, par le biais notamment des commissions régionales ;
- **Contribuer à assurer l'alignement des différentes initiatives** nationales, régionales et mondiales menées dans le cadre de l'Année internationale ;
- **Examiner les propositions de parrainage et de partenariat présélectionnées par le secrétariat**, selon qu'il conviendra et conformément aux principes et garanties applicables ;
- **Faire des recommandations à la Secrétaire générale sur les accords de parrainage proposés** qui lui sont soumis par le secrétariat d'ONU Tourisme et respectent les règles, la réglementation et les politiques d'ONU Tourisme régissant les accords de parrainage.

# Comité de pilotage – Composition

## ❑ Membre : Membres du CTD

- Costa Rica
- Croatie
- Égypte
- Fidji
- Kenya
- Portugal
- Sri Lanka
- Uruguay
- Zimbabwe

## ❑ Observateur : Président du Conseil des membres affiliés

- Réseau des régions européennes pour un tourisme compétitif et durable (NECSTouR)

## ❑ Membre : Présidents des commissions régionales

- Zambie (CAF)
- République dominicaine (CAM)
- Philippines (CAP)
- Maldives (CAS)
- Monténégro (CEU)
- Koweït (CMO)

## ❑ Observateur : Partenaires stratégiques

- Institutions financières internationales
- Autres agences de développement

# Comité de pilotage – Processus préparatoire et calendrier des réunions



# Comité de pilotage – Engagement des membres

- **Participer** activement aux réunions, en présentiel ou selon des modalités hybrides
- **Donner** leur point de vue stratégique à la lumière des priorités nationales et régionales
- **Faciliter** les consultations et les échanges d'informations au sein de leurs circonscriptions respectives
- **Œuvrer à la coherence** et à la visibilité de l'Année internationale

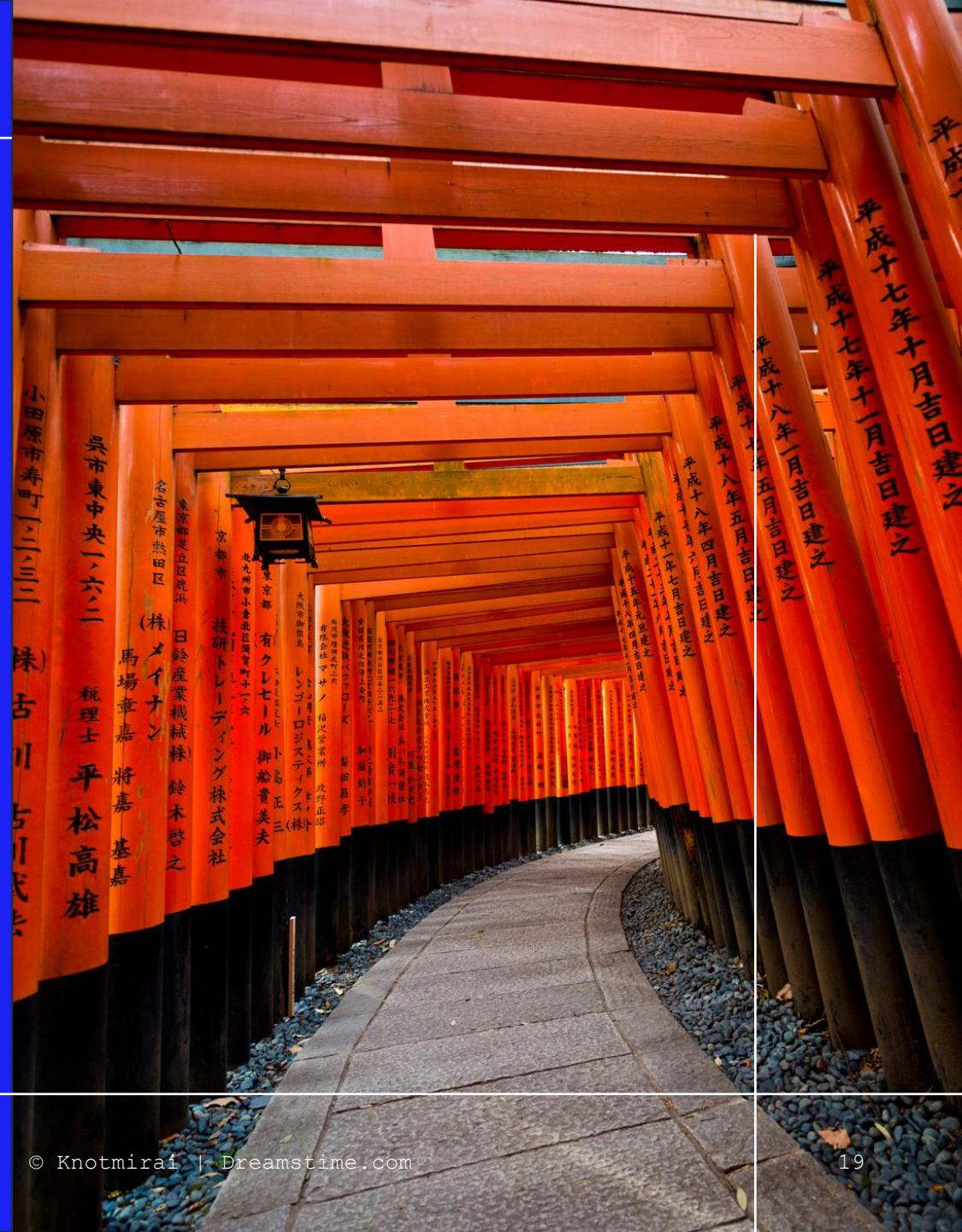


## 2. Comités nationaux



# Comités nationaux – Finalité

- Servir de plateformes de coordination au niveau national afin de soutenir les préparatifs, la célébration et le suivi de l'Année internationale du tourisme durable et résilient (2027)
- Assurer la coordination entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux
- Garantir la cohérence et l'harmonisation des activités liées à l'Année internationale
- Relayer les priorités et messages convenus au niveau international aux niveaux national et local
- Favoriser la participation des États membres et l'échange d'expériences
- 📌 Note : Ne constituent pas des organes de gouvernance mondiale ni de prise de décision et ne remplacent pas les mécanismes nationaux existants.



# Comités nationaux – Objectifs centraux

- Sensibiliser le public à la contribution du tourisme durable et résilient au développement, et à l'inclusion sociale
- Faciliter le dialogue et la coordination autour des touristiques, des PME, de l'investissement et du financement
- Appuyer la réflexion sur les cadres juridiques, politiques et institutionnels favorables au tourisme durable et résilient, sans préjudice des processus décisionnels nationaux
- Encourager le leadership, le perfectionnement des compétences et la mobilisation des jeunes

# Comités nationaux – Objectifs centraux

- Contribuer à la production et à la consolidation de données, aux partages de bonnes pratiques et au dialogue sur les politiques publiques dans la perspective des futurs cadres mondiaux
- Soutenir les processus structurés de consultation et d'apprentissage liés à la résilience, la durabilité et le tourisme et au développement de l'après-2030

 Note :

- Les objectifs et leur portée restent à la discrétion de chaque État membre, selon les priorités nationales et les capacités existantes.

# Comités nationaux – Rôles et fonctions



Coordonner les préparatifs, la célébration et le suivi des activités nationales liées à l'Année internationale



Élaborer un plan d'action stratégique aligné sur les objectifs de l'Année internationale



Autoriser et recenser les manifestations, initiatives et activités menées au titre de l'Année internationale aux niveaux national et local



Fournir à ONU Tourisme des apports structurés, des résumés et des éléments de réflexion



Veiller à la cohérence des activités avec les objectifs, les principes et les messages de l'Année internationale



Mobiliser et associer l'ensemble des acteurs concernés des secteurs



Promouvoir la sensibilisation et le plaidoyer sur la contribution du tourisme durable et résilient au développement durable



# Comités nationaux – Composition proposée

Les comités nationaux devraient être inclusifs et se composer d'acteurs au niveau national tels que :

- **Le ministère ou l'organisme chargé du tourisme** en tant que point focal national
- **Les institutions publiques concernées** (environnement, culture, finances, climat, eau, aménagement du territoire, collectivités locales, etc.)
- **Les associations du secteur privé**
- **Les organisations de la société civile et les ONG**
- **Les centres juridiques, universitaires et de recherche**
- **Les représentants des communautés locales et autres parties prenantes**
- **Les équipes de pays des Nations Unies, le cas échéant et selon les dispositions nationales**



# Comités nationaux – Composition proposée

- **Flexibilité et adaptabilité** : taille et modalités de travail adaptées aux contextes nationaux, avec la possibilité de **s'appuyer sur les mécanismes de coordination existants**
- **Soutenus par l'Organisation mondiale du tourisme** : par le biais de conseils, d'outils et de formats de rapport, tout en préservant **une appropriation nationale totale**
- **Financement**: Les activités liées à l'Année internationale devraient être financées au moyen de contributions volontaires. Les gouvernements sont encouragés à allouer des ressources budgétaires afin de renforcer l'impact des activités au niveau national



# 3. Partenariats et soutien



# Partenariats et soutien – Critères d’admissibilité

Le soutien à l'Année internationale peut être apporté par :

Gouvernements

Entités du  
système des  
Nations Unies

Organisations  
internationales/  
régionales

Institutions  
financières

Entités du  
secteur privé

Organisations  
de la société  
civile

Établissements  
d’enseignement

Fondations



# Partenariats et soutien – Modalités de soutien

- ❑ **Contributions financières volontaires** pour soutenir la célébration générale de l'Année internationale.
- ❑ **Contributions en nature**, uniquement en complément de contributions financières, **tels que l'expertise technique, les connaissances ou l'appui logistique**
- ❑ **Collaborations ciblées** pour des activités spécifiques : recherche, publications, renforcement des capacités, événements, communication et sensibilisation
- ❑ **Soutien événementiel** à travers **l'accueil ou la co-organisation de réunions, conférences et activités officielles**

**Cadre de mise en œuvre**, toute contribution sera **encadrée par les règles et procédures d'ONU Tourisme au moyen d'accords appropriés** définissant les modalités de mise en œuvre, de financement et de coopération.

# Partenariats et soutien – Fourchettes indicatives des contributions financières

## ☐ Niveaux de contribution indicatifs

- **NIVEAU I : Partenaire de transformation : 500 001 EUR et plus\***  
Engagement à long terme et à forte visibilité ayant un impact stratégique significatif
- **NIVEAU II : Partenaire stratégique : 100 001 à 500 000 EUR\***  
Soutien substantiel aligné sur les objectifs fondamentaux et les initiatives prioritaires
- **NIVEAU III : Partenaire d'impact : 50 001 à 100 000 euros\***  
Contribution programmatique forte, clairement alignée sur les résultats
- **NIVEAU IV : Partenaire de soutien : 25 001 à 50 000 EUR**  
Soutien actif aux activités et aux domaines thématiques
- **NIVEAU V : Partenaire associé : 10 000 à 25 000 EUR**  
Engagement organisationnel de base

## ☐ Modalité d'engagement supplémentaire : « Amis de l'Année internationale »

- **Contributions financières : 1 000 EUR et plus**  
Moyen pour les entités privées d'apporter leur soutien en dehors d'une structure de partenariat formelle

\*Les contributions en nature ne peuvent être prises en compte que pour les niveaux I, II et III et ne doivent pas dépasser 50% de la valeur totale de la contribution (financière et en nature)

# 4. Renforcement des capacités



# Renforcement des capacités

## – Finalité

Constitue un rouage central de l'exécution, pour que les priorités thématiques se traduisent par des capacités institutionnelles plus solides et de meilleures conditions sur le terrain.

L'importance particulière accordée à cette question dans le cadre de l'Année internationale s'attache aux capacités des personnes et des institutions de mettre en pratique les principes pour renforcer la coordination et appuyer la prise de décision en connaissance de cause



# Renforcement des capacités – Focus

- Les activités sont conçues pour aller au-delà de la simple formation et s'orienter vers la mise en pratique, le suivi et des engagements mesurables.
- L'accent est mis sur la cohérence des politiques, les engagements concrets et la diffusion des connaissances.



# Renforcement des capacités – Groupes cibles potentiels

**Gouvernance du tourisme**

**Propriétaires d'actifs non  
touristiques**

**Secteur privé**

**Communautés locales**



# Renforcement des capacités – Critères fondamentaux

## ❑ Critères obligatoires

- Connaissance des politiques et compréhension du système
- Des approches plurielles du développement
- Engagement d’agir en lien avec les objectifs de développement durable (ODD)
- Multiplier le savoir
- Établissement de rapports

## ❑ Critères facultatifs\*

- Application à un défi réel
- Mobilisation intersectorielle
- Identification des obstacles et résolution des problèmes
- Élaboration d’un produit concret
- Mécanisme de suivi
- Le prisme de l’inclusion et de l’accessibilité
- Analyse des arbitrages à trouver

\*Au moins deux des critères facultatifs doivent être intégrés

# Renforcement des capacités – Reconnaissance et rapports

- Doit respecter tous les critères obligatoires et intégrer au moins deux critères facultatifs
- Doit recevoir l'autorisation préalable du Comité national concerné / de l'autorité nationale compétente en matière de tourisme
- Dans des cas exceptionnels où aucun de ces mécanismes n'est disponible, l'autorisation peut être accordée par le Secrétariat de l'Organisation mondiale du Tourisme en consultation avec l'État membre concerné.
- L'organisateur des activités doit soumettre à l'organisme d'autorisation un rapport succinct et standardisé confirmant la mise en œuvre des critères et résumant les principaux résultats, les engagements des participants et les efforts de diffusion. Ce rapport doit être mis à disposition par le Secrétariat de l'Organisation mondiale du Tourisme.



# 5. Événements phares



# Événements phares – Logic

- ❑ Cérémonie d'ouverture
- ❑ Cérémonie de clôture
- ❑ Événements phares\*
  - 5 conférences mondiales ancrées au niveau régional, constituant des étapes décisives qui traduisent les piliers thématiques en leadership et en actions spécifiques à chaque région
- ❑ Assemblée générale d'ONU Tourisme et Journée mondiale du tourisme

\*Les États membres organisant un événement phare doivent respecter les conditions énoncées dans le cadre juridique pertinent de l'Organisation mondiale du tourisme concernant les accords avec les pays hôtes

# Événements phares – Conférence mondiale en Afrique

## □Thème

- Biodiversité, moyens de subsistance en milieu rural et économies locales résilientes

## □Cet événement portera sur:

- Le financement par le tourisme des zones protégées
- Modèles de tourisme communautaire
- Emploi des jeunes et développement des compétences
- Renforcer le positionnement et l'image de marque des destinations.

# Événements phares – Conférence mondiale dans les Amériques

## ❑Thème

- Financer des chaînes de valeur touristiques résilientes

## ❑Cet événement portera sur:

- Les modèles d'investissement public-privé
- Instruments innovants de financement et de partage des risques
- Résilience des PME et transformation numérique
- Renforcer les chaînes de valeur touristiques régionales



# Événements phares – Conférence mondiale en Asie-Pacifique

## □Thème

- Compétences, innovation et croissance résiliente du tourisme

## □Cet événement portera sur:

- Le développement de la main-d'œuvre, l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité des compétences
- Écosystèmes d'innovation et transformation numérique dans le secteur du tourisme
- Soutien aux environnements porteurs pour les PME et les start-up
- Modèles de croissance adaptatifs dans les destinations en forte expansion
- La prise en compte des enjeux climatiques dans la planification touristique à long terme



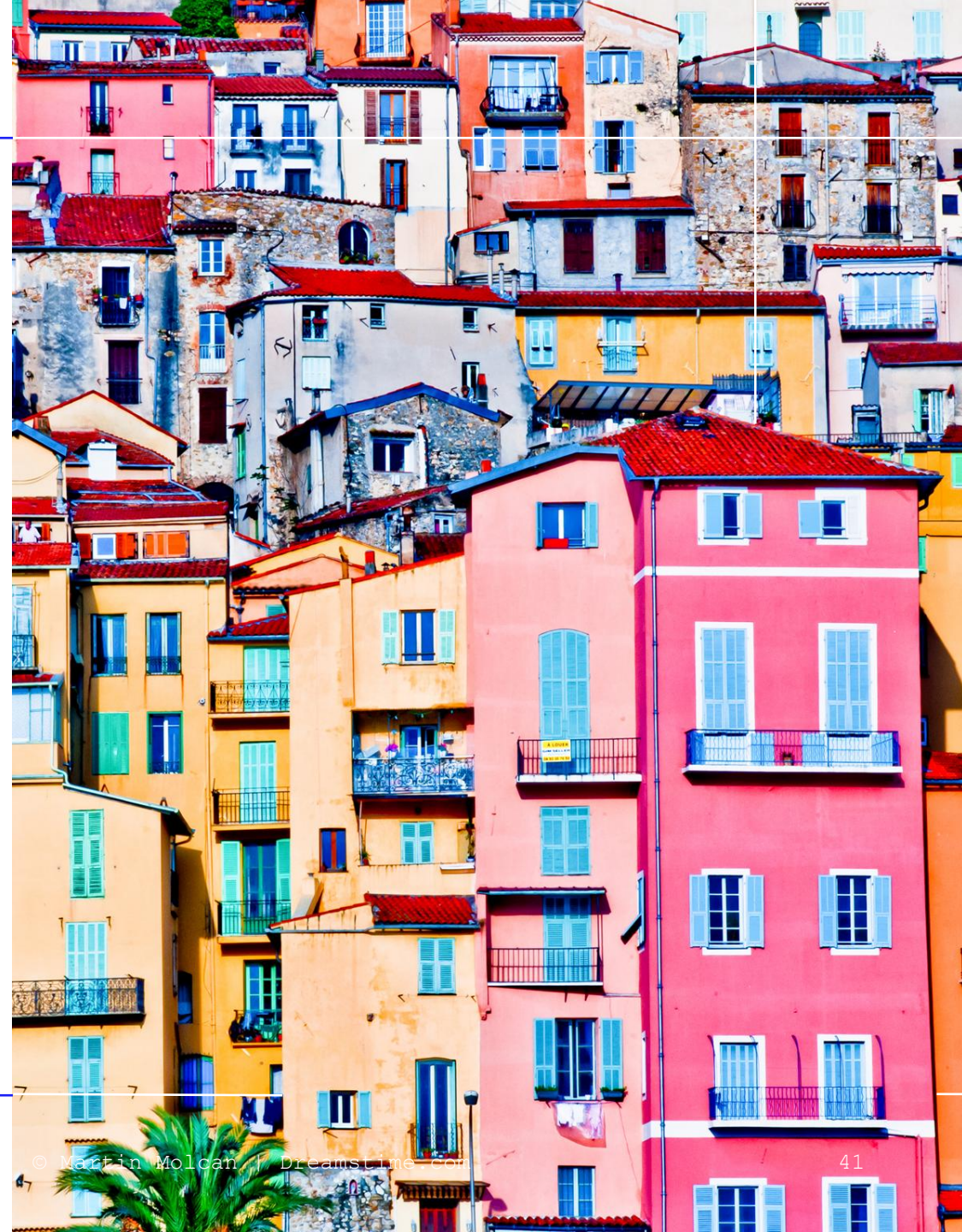
# Événements phares – Conférence mondiale en Europe

## □Thème

- Renforcer des territoires inclusifs et résilients grâce au tourisme durable

## □Cet événement portera sur:

- Le tourisme, moteur d'un développement territorial équilibré et de la cohésion régionale
- Renforcer la connectivité et les infrastructures dans divers contextes géographiques
- Des modèles de croissance inclusive pour faire face aux changements démographiques et aux disparités régionales
- Stratégies d'investissement durable dans les zones culturellement et environnementalement sensibles
- Intégrer le tourisme aux cadres plus larges de politiques en matière de développement territorial et de résilience



# Événements phares – Conférence mondiale au Moyen-Orient

## □Thème

- Diversification, stabilité et transformation à long terme

## □Cet événement portera sur:

- La diversification au-delà des secteurs économiques traditionnels
- Cadres d'investissement durable
- Technologie et innovations
- Régénération grâce au patrimoine



# 6. Répertoire de connaissances



# Répertoire de connaissances

## – Objectifs

- **Éclairer la prise de décision fondée sur des données factuelles pour le développement du tourisme durable**
- **Valoriser les ressources naturelles et culturelles** à travers la protection de l'environnement, la biodiversité, l'action climatique, la promotion des valeurs culturelles, de la diversité, du patrimoine vivant et de l'identité des destinations
- **Appuyer la mesure et le suivi** des données et la gestion des impacts du tourisme
- **Renforcer la création de valeur locale, et le bien-être communautaire**, l'inclusivité et l'égalité des genres
- **Encourager l'innovation et la compétitivité** dans l'ensemble du secteur du tourisme



# Répertoire de connaissances – Rapports phares principaux

**Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du tourisme élaborera trois produits de connaissance complémentaires afin d'assurer une base analytique solide**

## Rapport phare I

### *L'avenir du travail dans le secteur du tourisme en prévision du programme de l'après-2030*

- Analysera l'avenir du travail dans le tourisme après 2030, notamment les transformations des marchés du travail et des compétences, les impacts de la transition numérique et de l'intelligence artificielle, ainsi que les enjeux liés à l'inclusion, au travail décent, à la mobilité de la main-d'œuvre et aux approches sensibles au genre et économie des services à la personne.

## Rapport phare II

### *Le développement d'un tourisme résilient et sa contribution à la réduction de la pauvreté, à la prospérité urbaine et à la protection de la biodiversité*

- Examinera le rôle du tourisme dans la résilience et le développement inclusif, notamment en matière de réduction de la pauvreté, de prospérité urbaine et de résilience des PME touristiques. Il analysera également les liens entre tourisme, protection de la biodiversité, approches respectueuses de la nature et engagements du secteur privé.

## Rapport analytique évolutif

### *Feuille de route stratégique – Le tourisme dans le Programme 2030+*

- Servira d'instrument évolutif de collecte de données, d'analyses et de contributions entre 2026 et 2027, afin de construire un consensus mondial sur le positionnement du tourisme dans les négociations du programme mondial de l'après-2030. Sa finalisation est prévue en 2028 pour soutenir les négociations internationales.

# Répertoire de connaissances – Autres travaux de recherche et publications

**Les publications externes\* sont encouragées à l'appui des objectifs et des priorités thématiques de l'Année internationale.**

- ☐ **Types de publications** : Elles peuvent prendre la forme de notes techniques, études thématiques, documents de politique générale, recueils de cas ou analyses.
- ☐ **Réalisées par** : Les contributions peuvent provenir des comités nationaux, universités, centres de recherche, partenaires stratégiques et autres parties prenantes. Toutes les publications seront financées par des ressources indépendantes
- ☐ **Le répertoire de connaissances** de la page Web de l'Année internationale donnera accès à une sélection de supports de connaissances liés aux objectifs et priorités thématiques de l'Année internationale.

\*Les publications externes dont l'inclusion dans le répertoire de connaissances est envisagée doivent respecter les critères applicables

# Répertoire de connaissances

## – Autres travaux de recherche et publications

Les publications externes\* sont encouragées à l'appui des objectifs et des priorités thématiques de l'Année internationale.

### Critères et exigences:

- ☐ Les publications **doivent être fondées sur des données factuelles** et respecter des critères de rigueur analytique et de transparence méthodologique
- ☐ Les **auteurs et institutions responsables** doivent être clairement identifiés
- ☐ Les publications à caractère promotionnel, commercial ou militant ne seront pas associées à l'Année internationale
- ☐ Toute publication doit **inclure une déclaration de responsabilité et d'intégrité méthodologique**
- ☐ L'utilisation **d'outils d'intelligence artificielle** doit être mentionnée de manière transparente
- ☐ Certaines publications **pourront être préparées conjointement avec ONU Tourisme et des partenaires stratégiques**
- ☐ Les publications nationales ou infranationales **pourront être associées** à l'Année internationale sous la responsabilité des comités nationaux

\*Les publications externes dont l'inclusion dans le répertoire de connaissances est envisagée doivent respecter les critères applicables

# 7. Communication et sensibilisation



**ONU Tourisme**

# Communication et sensibilisation

Identité visuelle

Un site web interactif

Un manuel de communication

Une campagne tout au long de l'année



# Identité visuelle – Logo\*



INTERNATIONAL YEAR OF  
**SUSTAINABLE AND  
RESILIENT TOURISM**  
**#IYSRT2027**

\*ONU Tourisme finalise actuellement les conditions d'utilisation du logo de l'Année internationale, conformément aux dispositions applicables d'ONU Tourisme et des Nations Unies. Son utilisation reste soumise à l'approbation d'ONU Tourisme.

**Pour découvrir nos possibilités de collaboration**

**Contactez-nous –**

**IYSRT2027@untourism.int**



**ONU Tourisme**